

COMMUNE DE GREOLIERES
PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AOUT 2025

La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Marc Malfatto, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : Alain AMARTINO, Michel BEL, Patricia BUSUTIL, Alain CHIN MEUN, Christophe GAUTHIER, Constantin GIUGE, Daniel IVALDI, Kévin LECLERC, Marc Malfatto, Max MORELLO, Delphine PRORIOU, Fabrice TONY.

Représentés : Gisèle BRUN procuration à Alain CHIN MEUN.

Votants : 13

Présents : 12 Représentés : 1

Absents excusés : 0

Absent : 0

Secrétaire de séance : Delphine PRORIOU

ORDRE DU JOUR

1) Élection du secrétaire de séance.

2) PV de la séance du 20 juin 2025.

Pas d'observation.

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

3) Décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT.

46-2025 du 30/06/2025 Dotation Cantonale d'Aménagement 2025 et Amendes de police.

4) Tarifications municipale – Cantine scolaire

Délibération 47-2025

Pas d'observation.

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

5) Budget – DM 4

Délibération 48-2025

Pas d'observation

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

6) Sictiam – Réalisation de travaux d'éclairage public

Amélioration de l'éclairage public avec un équipement aux normes et neuf, complètement dans la norme RICE.

Délibération 49-2025

Pas d'observation

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

7) SMGA – Convention fixant les conditions d'exploitation du centre nordique de Gréolières

1400

Délibération 50-2025

Pas d'observation

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

8) Vente partielle de la parcelle G1032 à Madame PERONNET,

Délibération 51-2025

Vente du talus sur la parcelle communale. Tous les frais sont à la charge de l'acquéreur.

Pas d'observation

Vote.

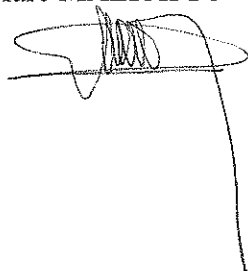
13 voix pour.

Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H.

Le Maire

Marc Malfatto



La secrétaire de séance

Delphine Proriot

